

CONDITIONS D'ACCUEIL POUR CONCERT SOLO PAR MIRTHE

COORDONNÉES

Nom d'artiste : Mirthe
Prog. et comm. : Rémy Verneuil
Téléphone : 09 80 90 70 98
06 40 35 31 93
Courrier : prog@mirthe-music.com
Site : www.mirthe-music.com

En partenariat avec l'association loi 1901
La Grande Nature n° w353013360



GÉNÉRAL

Des repas équilibrés (dont 1 sans porc) et des boissons sont demandés pour 2 personnes – pour l'artiste et son assistant.

Parking : merci de nous prévenir s'il est difficile de se garer près de votre établissement.
Un hébergement est demandé en cas de plus de 2h30 de route ou horaire tardive.

Les conditions de règlement (avec indications de tarifs) sont fournies sur demande.

CÔTÉ PRATIQUE

Temps d'installation & préparation :

1h environ (pour un concert sans technicien son) – hors temps de repas et de repos.

Durée du concert :

Un concert standard dure deux fois 45 minutes avec environ 15 minutes de pause. Une autre durée est possible selon la demande.

Instruments :

Si la superficie le permet et sauf demande contraire, Mirthe apporte toujours deux guitares électro-acoustiques, son piano numérique et sa harpe celtique.

Lieu :

À l'intérieur ou à l'extérieur. Si à l'extérieur en été, prévoir un abri (style barnum) pour protéger du soleil et un lieu alternatif en cas de forte probabilité de pluie.
La superficie nécessaire est de 2 à 8 m² selon le nombre d'instruments.

Sacem :

C'est à l'organisateur du concert de prévenir la Sacem du concert.

De son côté, l'artiste inscrit à la Sacem est tenu de déclarer ses concerts et leur contenu auprès de la Sacem.

FICHE TECHNIQUE

En cas de sonorisation par l'artiste :

- Besoins : au moins 1 prise secteur.
- Fournis : système sono avec table de mixage et 2 enceintes de 150 W.

En cas de sonorisation professionnelle :

- Prévoir 3 micros chant et 4 DI's pour les instruments : 2 guitares électro-acoustiques, un piano numérique et une harpe celtique.

Informations techniques non-contractuelles.